



## Commission Financière

P.V. n°3 du 11/03/2010

Présents : Mrs J.P. Delchef (Président AWBB), M. Collard (Trésorier Général), F. Geeroms (Directeur Financier)

Mrs C. Dujardin (BBW- Président Com. Fin), J-M Raquez (Ht), Ch. Grandry (Lg), A. Samu (Lux- Vice-président Com. Fin), Ph. Aigret (Nam-Secrétaire Com. Fin)

La réunion débute à 18h30 pour les seuls membres de la CF qui s'accordent sur les questions à aborder avec le CA. Messieurs Delchef, Collard et Geeroms sont invités à se joindre à la réunion à 19h15.

La réunion débute par une minute de silence en mémoire d'André Robert, décédé ce jour.

Le président de la commission financière se doit de constater que d'un budget initial en boni d'environ 10 000 €, on arrive à un résultat final en déficit de 45 357,58 €. Force est de constater cependant qu'à décharge du Conseil d'Administration, ce budget avait été établi avant que le ministre des Sports ne diminue le montant des subsides initialement promis.

La CF attire cependant l'attention sur le fait que, même si nous constatons une nette amélioration dans la prévision et le suivi des budgets, il subsiste encore une dizaine de centres de coûts présentant un résultat très différent de ce qui avait été budgété, ceci tant en négatif qu'en positif.

En préparation de cette réunion, une synthèse des questions concernant le bilan a préalablement été réalisée par la CF et envoyée au CA. Ces questions sont maintenant abordées.

### 1. Questions concernant le compte d'exploitation

#### I. Ventes et prestations

*741000 : Subsides de fonctionnement : passent de 958 735.16€ (2008) à 781 569.75€ en 2009  
Le subside "Plan Programme" diminue d'environ 50 000 €*

<b>Subsides 2008</b>	<b>Subsides 2009</b>
Subvention forfait : 267.450,18 €	Subvention forfait : 282.733,31 €
Majoration : 6.686,25 €	
Plan programme : 475.000 €	Plan programme : 411.000 €
Volet formation : 25.000 €	Volet formation : 30.000 €
<b>Total : 774.136,43 €</b>	<b>Total : 723.733,31 €</b>

*Peut-on avoir une idée de l'évolution des subsides promis*

Le subside de fonctionnement 2009 était de 282.733 € pour 228.420 € pour cette année.

*Est-ce que la pérennité du centre de formation est assurée ?*

Le subside Adeps a diminué de 50 000 €, les autres subsides ont également diminué de 100 000 €. Pour 2010, l'AWBB devrait bénéficier des mêmes montants. La subvention forfaitaire est de 282.403,63 € (282.733,31 € pour 2009). Pour 2011, le Ministre des sports n'a pas encore pris de décision. Le CRF est ainsi assuré de fonctionner jusqu'au 30 juin 2011.

*Comment est compensée la perte de subsides : prélèvement du poste 493000 ?*

Il y a effectivement une compensation effectuée par une reprise des provisions pour risques divers.

Reprise de 42.500 € de la provision pour activités diverses

*746100 : Subsides d'exploitation enregistrent :*

- *Sponsoring Lotto : -40 000€*

La diminution réelle du subside Lotto est de 15 000 €. Le montant plus important de 2008 est dû au fait que reliquat de l'année précédente a été versé cette année-là.

- *Sponsoring Hyundai* : -6300€

Hyundai n'est effectivement plus sponsor de l'AWBB.

- *Subside Ethias* : - 15000€

Le sponsoring d'Ethias diminue chaque année, conformément au contrat.

- *Subside MC Concept* : -9600€

En 2008 : sponsoring Dreamland versés pour 2007 et 2008.

Soit une diminution totale de près de 100 000€ compensée par les reprises sur provisions. (Voir point précédent)

*Récupérations centre de formation* : 55 715.00 €:

Correspond à la quote-part des parents

*Récupération charges communes* 1 554.76 €

Correspond à des frais d'assurance partagés avec la VBL.

## II. Coûts des ventes et prestations :

*D. Poste 240110 :*

*fin 2008 : 80357.58 - fin 2009 : 86923.82*

*A quoi correspond l'amortissement de € 6566.24 de matériel de bureau ?*

Le détail se trouve en page 11 du bilan.

*Quelles sont les règles d'amortissement ?*

Tout le matériel est amorti à 100 %.

*D'où provient la grosse différence par rapport à 2008 (2008: 19760,10 - 2009: 6566,24)*

Des panneaux de basket avaient été achetés en 2008 pour un montant de 12 000 €

*E. La dotation pour créances douteuses : pas de dotation (2008: 17600 - 2009: 0)*

*Reprise : 11050.60 (2008 : 0)*

Correspond à des factures impayées d'élèves du CRF.

*F. Provisions pour risques et charges : l'évolution des dotations et reprises correspondent-elles à la compensation des subsides non reçus ?*

*(Dotation 2008 : 153 481.18 - 2009 : 23 503.45)*

*(Utilisation 2008: 45 543.30 - 2009 : 117 657.18)*

Les réserves ont effectivement été utilisées pour compenser les pertes de subsides.

(Ex. Développement Extranet : 23.000 €, BNT Hommes : 8 500 €, Dettes diverses : 6 174 €, Activités diverses : 42 500 €)

*G. Autres charges d'exploitation doublent en 2009 :*

*2008 : 47 331 € - 2009 : 90 672 €*

La différence se compose de 11 050 € de moins value sur créance et de 30 000 € de crédit des provinces (solde compte provincial)

## IV. Produits financiers

*751110 : Intérêts créditeurs passent de 60 485€ € à 13 156.84 € : étonnant, cela ne correspond pas à la diminution des placements de trésorerie.*

*Est-ce que cela correspond à des mauvais placements ?*

*Qu'est devenu le compte à terme ? (400 000 --> 0)*

Conséquence directe de la crise financière, les placements Ethias auparavant très rémunérateurs n'ont plus rien rapporté. Les capitaux ont d'ailleurs été retirés et se trouvent actuellement sur un compte de dépôt.

L'insécurité liée aux versements des subsides et l'attente d'une décision de justice ont fait que le placement de ces montants a été reporté.

## VIII. Charges exceptionnelles

*Passent de 644.50 en 2008 à 7002.49 en 2010. A quoi correspondent-elles ?*

Correspond à d'anciennes factures MC Concept de 2007 et 2008 non reçues.

Plusieurs problèmes sont apparus avec la facturation de cette entreprise (bons de commande, montant des prestations, contrôle...). Le président de l'AWBB doit programmer une réunion avec cette entreprise pour éclaircir cette situation.

## **Détails:**

611110 Eclaircissements quant au poste Assistance software : 2008 : 33421.32 € en 2009 : 47 280.07 €  
Ce poste reprend les frais des webmasters des provinces ainsi que les frais de développement du système par Infomat (prise de résultats pas SMS, améliorations au système,...) Assuré avec une reprise de provision de 23.000 €.

*A-t-on un impact positif du contrat Mobistar sur les communications?*

Il est trop tôt pour pouvoir constater une différence. Le contrat vient juste de démarrer.

612100. Téléphone 22,483.55 € : Diminution au total

612101. Téléphone services extérieurs 32,492.46 € : Diminution au total

*Détail des frais téléphone par province :*

Luxembourg : 2 299,70 €

Namur : 2 616,84 €

Liège : 4 255,78 €

Hainaut : 5 512,92 €

Brabant : 6 249,78 €

613140. Assurances voitures 4 024,71 €

*Depuis la fin du contrat Hyundai, quel est l'impact sur les assurances voiture ?*

Entre la fin du contrat Hyundai et les nouveaux contrats de leasing de voitures, il y a eu une période où des voitures étaient louées prix assurance comprise. Ceci explique une diminution des coûts des assurances.

613420 : Ristournes sur amendes disparaissent ?

Non, elles sont reprises dans le PC59.

Origine du cout ?

fe 147, 27.03.09 Computerland

l'omega storcenter 3,526.67

Nouveau PC à Jambes

499000. Compte d'attente

Frais avion T Souveryns 117.00

*Origine d'un tel montant ? Pas différent du montant présent dans le compte 2008 ?*

Ce montant doit toujours être remboursé par la VBL.

Une solution sera rapidement trouvée.

49300. Produits à reporter

Avance adeps subsides 226,926.00

Il s'agit de subsides à affecter.

**Conclusion** : Un compte 2009 qui enregistre des recettes avec "subsides" en nette diminution et des dépenses qui ne sont plus adaptées à ces diminutions de recettes.

*Quelles sont les perspectives d'avenir en matière de recettes ?*

*Que peut-on espérer en termes d'équilibre budgétaire.*

Les subsides devraient rester au même niveau en 2010. Côté recettes, le responsable marketing devra nous rapporter plus sans quoi, côté dépenses, des solutions structurelles devront être prises (suppression d'organisations,...).

## 2. Analyse par centres de coûts (questions et remarques)

- 1010 : Conseil d'administration :

612310 : Imprimés : 50 € budgétés, 842.23 € dépensés :

Il s'agit en l'occurrence de cartes de visite fournies par MC Concept. Le montant nous paraît exagéré.

- 1020 : Direction technique :

610110 : Poste en fort dépassement

- 1020 + 1030 :

621100 : Les cotisations patronales ont été largement sous-estimées, alors que les salaires ont été correctement calculés.

- 1050 : *Facturation club* :

Le budget ne correspond pas

- 1051 : *Amendes FRBB compétition*

Il s'agit ici des amendes des clubs francophones évoluant en nationale.

- 1054 : *Promotion et relations publiques*

613210 : Honoraires nettement supérieurs au budget.

- 1201 : *Centre de formation régional*

Frais de logement en diminution dû à un nombre moins élevé d'élèves.

- 4300 : *Coupe AWBB* :

Les entrées sont incluses dans les produits divers.

De nouveau on retrouve ici des dépassements d'honoraires importants. (MC Concept)

- 4301 : *Coupe de Belgique* :

Différence de 9 258 € qui correspond à un subside de 10 000 € prévu, mais non reçu.

- 5106 : *Summer Tour* :

Résultat peu réaliste dû probablement à une erreur d'imputation. A vérifier.

Vérification faite, il y a effectivement une erreur d'imputation ; au lieu de 107.730,60 € en recettes, il faut lire 72.730,60 € (-35.000 € en crédit au 746100). Et au 5300, au lieu de 84.056,89 € en dépenses, il faut lire : 49.056,89 € (-35.000 € en débit au 746100).

Au total dépenses : cela devient 3.681.508,58 € et au total recettes : 3.636.448,63 € avec le même résultat de -45.059,95 €

- 5614 : *Season opening* :

Cette activité génère un déficit important dû à des rentrées sponsoring moins importantes qu'espérées

Le président remercie les participants pour le travail effectué et attire l'attention sur les quelques différences importantes entre budget et réalisé. JP Delchef rappelle à ce sujet les dispositions prises par le CA dans sa réunion du 22/08/2009, à savoir l'établissement de nouvelles règles de contrôle qui s'imposent aux départements et aux responsables d'évènements qui ne sont pas membres du CA. Les effets de ces nouvelles mesures sont attendus pour le bilan 2010.

Le président clôture la réunion à 21h30.

Le secrétaire  
Ph. Aigret

Le président  
C. Dujardin